



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JANVIER 2009

Nombre de membres composant
le Conseil municipal : 39

Nombre de membres
en exercice : 39

L'an deux mille neuf, le 26 janvier, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, à l'hôtel de ville, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le 20 janvier par Madame Jacqueline ROUILLON, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Étaient présents :

Nombre de conseillers
présents ou représentés : 39

Début de séance : 39
A 20h15

Fin de séance : 39
A 1h05

Mme Jacqueline ROUILLON, M. Paul PLANQUE, M. Abdelhak KACHOURI, à partir de la délibération n°DL/09/7-1, Mme Morgane GARNIER, Mme Nicole AMEDRO, Mme Nadia SOLTANI, Mme Hayat DHALFA, M. Rémi FARGEAS, M. Yassir FICHTALI, M. Karim BOUAMRANE, Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN, M. François GIUNTA, adjoints au maire ; Mme Brigitte MARIGAULT, conseillère municipale, Mme Monique TESSEYRE, conseillère municipale déléguée, Mme Elisabeth AUERBACHER, M. Nour-Eddine SENHADJI, conseillers municipaux, Mme Françoise ARNAUD, M. Roger GUERIN, conseillers municipaux délégués, M. Gilbert HAUSTANT, conseiller municipal, M. Jean-Claude LE NY, Mme Dominique GARCIA-DUROCHER, M. Mustapha KRIMAT, M. Paul MACEDO, Mme Gnamé BAGAYOKO, M. Henri LELORRAIN, conseillers municipaux délégués, Mme Estelle VILLARD, conseillère municipale, M. Hakim HALLOUCH, conseiller municipal délégué, Mme Brigitte ZUCCHIATTI, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE, Mme Wahiba ZEDOUTI, M. Mamadou KEITA, conseillers municipaux.

Arrivée de M. Abdelhak KACHOURI à 21h05 (annulation du mandat donné à Mme Morgane GARNIER)

Départ de Mme Wahiba ZEDOUTI à 23h52 (donne mandat à M. William DELANNOY)

Départ de Mme TESSEYRE à 00h30 (donne mandat à Mme Nicole AMEDRO)

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Abdelhak KACHOURI à Mme Morgane GARNIER, M. Bruce CLARKE à Mme Hayat DHALFA, Mme Ndeye Fatou KEBE à M. Paul PLANQUE, Mme Elise BOSCHEREL à M. Yassir FICHTALI, M. Albert KALAYDJIAN à Mme Brigitte ZUCCHIATTI

Monsieur Hakim HALLOUCH est désigné secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

La séance est ouverte ce lundi 26 janvier 2009, à 20h15, sous la présidence de Madame le Maire.

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers municipaux.

Désignation du secrétaire de séance

- Proposition : Monsieur Hakim HALLOUCHADOPTÉE
Exprimés : 38 - Pour : 38 - Abstention : 1 (M. Lias KEMACHE)

Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2009

Exprimés : 39 - Pour : 39.....ADOPTÉ

Procès-verbal modifié :

DL/09/1 *Vœu du Conseil municipal sur la situation au Proche-Orient et sur le cessez-le-feu dans la bande de Gaza.*
(Rapporteur : Mme Jacqueline ROUILLON) ADOPTÉE
Exprimés : 33 - Pour : 33 - Abstentions : 5 (Mme Monique TESSEYRE, Mme Brigitte ZUCCHIATTI, M. William DELANNOY, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI - Refus de vote : 1 (M. Albert KALAYDJIAN).

Communication du maire

Madame le Maire souhaite, suite au désaccord constaté lors de la dernière séance du Conseil municipal, au sein de la majorité municipale, relatif à la désignation de délégués au syndicat Paris Métropole, que les travaux de l'assemblée municipale puissent reprendre dans un esprit constructif, d'écoute et d'échanges.

Elle comprend l'inquiétude qu'a suscitée cette discordance, notamment parmi les hommes et les femmes de gauche, mais assure que des discussions se sont engagées entre les groupes de la majorité, qui devraient aboutir à un accord sur cette désignation, lors d'un prochain conseil municipal.

Elle fait part de sa conviction que l'esprit de responsabilité l'emportera pour mener à bien l'ambitieux projet municipal, auquel l'ensemble des forces de gauche est profondément attaché. Elle souligne également que ce qui les rassemble, par l'exercice des mandats locaux, mais au-delà du projet municipal, c'est la résistance aux régressions sociales imposées par la politique gouvernementale, qui met en péril la cohésion sociale.

DL/09/7 - 1 Budget primitif de la Commune relatif à l'exercice 2009.
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres : 021 – 024 – 040- 10 – 13 – 16 – 20 – 204 – 21 – 23 – 27 – 45..... ADOPTES
Exprimés : 39 - Pour : 31 - Contre : 8 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE, Mme Wahiba ZEDOUTI)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres : 011 – 012 – 013 – 014 – 023 – 042 – 65 – 66 – 67 – 70 - 73 –
74 – 75 - 77ADOPTES
Exprimés : 39 - Pour : 30 - Contre : 9 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE, Mme Wahiba ZEDOUTI, M. Mamadou KEITA)

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2009.....ADOPTÉ
Exprimés : 39 - Pour : 30 - Contre : 9 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE, Mme Wahiba ZEDOUTI, M. Mamadou KEITA)

DL/09/7 - 2 Taux des 4 taxes directes locales relatifs à l'exercice 2009.
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 39 - Pour : 30 - Contre : 9 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE, Mme Wahiba ZEDOUTI, M. Mamadou KEITA)

DL/09/7 - 3 Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) relatif à l'exercice 2009.
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 31 - Pour : 31 - Abstentions : 8 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE, Mme Wahiba ZEDOUTI)

DL/09/8 Budget primitif du service annexe de l'assainissement de l'exercice 2009
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) _____

Sortie de la salle de MM. Lelorrain (donne mandat à Mme Garnier) et Bouamrane (donne mandat à M. Giunta) à 22h10

DL/09/9 Budget primitif du budget annexe du service de la restauration relatif à l'exercice 2009.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres : 011 – 70 – 74.....ADOPTÉS
Exprimés : 39 - Pour : 39

Retour dans la salle de MM. Lelorrain (annulation du mandat donné à Mme Garnier) et Bouamrane (annulation du mandat donné à M. Giunta) à 22h15

DL/09/10 Révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Ouen - Bilan de la concertation et arrêt du projet.
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) _____ ADOPTÉE

Suspension de séance de 22h15 à 22h30
Demande de vote à bulletin secret :
Exprimés : 39 - Pour : 9 - Contre : 30
Le vote à bulletin secret est rejeté.

Exprimés : 34 - Pour : 25 - Contre : 9 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE, Mme Wahiba ZEDOUTI, M. Mamadou KEITA) - Abstentions : 5 (M. Rémi FARGEAS, Mme Brigitte MARIGAULT, Mme Elisabeth AUERBACHER, M. Nour-Eddine SENHADJI, M. Gilbert HAUSTANT)

Départ de Mme Zédouti (donne mandat à M. Delannoy) à 23h52

DL/09/11 Dépassement du coefficient d'occupation des sols (COS) afin de favoriser la performance énergétique des constructions.
(Rapporteur : Mme Morgane GARNIER) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 28 - Pour : 28 - Abstentions : 11 (Mme Monique TESSEYRE, M. Nour-Eddine SENHADJI, Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY (+ mandat), M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE, M. Mamadou KEITA)

DL/09/12 Convention à intervenir entre la Préfecture de Seine-Saint-Denis et la Commune de Saint-Ouen, relative à la mise en dépôt, au sein du centre administratif Fernand-Lefort, de plusieurs stations fixes d'enregistrement de titres d'identité et de voyage
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 38 - Pour : 38 - Abstention : 1 (Mme Tiziana ZUMBO-VITAL)

DL/09/13 Adhésion de la Commune de Saint-Ouen à l'association Banlieues bleues au titre de l'année 2009 dans le cadre de l'organisation du festival de jazz appelé «Banlieues bleues», et convention à intervenir avec cette association, incluant son avenant technique dit «Concerts» ainsi qu'une participation financière communale au titre de l'année 2009.
(Rapporteur : Mme Hayat DHALFA) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 39 - Pour : 39

Sortie de la salle de Mmes Garnier, Villard et M. Fichtali (+ mandat) à 00h00

DL/09/14 Indemnité de conseil octroyée au receveur municipal.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 28 - Pour : 28 - Abstentions : 7 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE)

Retour dans la salle de M. Fichtali (+ mandat) à 00h10 et Mmes Garnier et Villard à 00h12

DL/09/15 Fixation du montant des droits d'entrée à la ludothèque municipale durant l'année 2009.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 39 - Pour : 39

DL/09/16 Subvention exceptionnelle accordée par la Commune à la section Athlétisme de l'Union sportive multisections audonienne (U.S.M.A.) à l'occasion de ses déplacements, au titre de l'année 2008.
(Rapporteur : M. Henri LELORRAIN) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 39 - Pour : 39

Départ de Mme Tesseyre (donne mandat à Mme Amédro) et sortie de la salle de MM. Le Ny et Lelorrain à 00h30

DL/09/17 - 1 Subvention complémentaire versée par la Commune à l'association Guyan' Nou Péi au titre de l'année 2008.
(Rapporteur : Mme Nadia SOLTANI) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 37 - Pour : 37

Retour dans la salle de M. Lelorrain à 00h35

- DL/09/17 - 2 Subvention de fonctionnement versée par la Commune à l'association La Maison de l'Algérie au titre de l'année 2008.
(Rapporteur : Mme Nadia SOLTANI) ADOPTÉE
Exprimés : 31 - Pour : 31 - Abstentions : 7 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE)

Retour dans la salle de M. Le Ny à 00h38

- DL/09/18 Acquisition auprès de la Société d'ingénierie et de développement économiques (SIDECE), aménageur, des portions de parcelles cadastrées N n° 45, 46, 47 et 152, pour une superficie totale de 1.063 m², au niveau de l'immeuble sis 50, rue Arago à Saint-Ouen, en vue de la construction du centre de loisirs sans hébergement dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) Victor-Hugo.
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) ADOPTÉE
Exprimés : 33 - Pour : 33 - Abstentions : 6 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY (+ mandat), Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI)
- DL/09/19 Avenant n° 4 à intervenir au contrat de projet dit «Animation globale» conclu entre la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis et la Commune de Saint-ouen au titre de la prestation de service de la Maison de quartier Landy sise 37, rue du Landy.
(Rapporteur : Mme Jacqueline ROUILLON) ADOPTÉE
Exprimés : 39 - Pour : 39
- DL/09/20 Marché à intervenir avec le groupement ESE, dans le cadre d'un appel d'offres ouvert européen, relatif à l'assistance technique à apporter aux services communaux, en matière d'études techniques de développement du réseau et de requalification ou modernisation de l'espace public communal, de réalisation et programmation de travaux de mise en lumière ainsi que de prestations d'études ponctuelles.
(Rapporteur : M. Rémi FARGEAS) ADOPTÉE
Exprimés : 39 - Pour : 31 - Contre : 8 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY (+ mandat), M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE)
- DL/09/21 Marché à intervenir avec la société GEA, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert européen, relatif au remplacement des matériels de péage des parkings municipaux de la patinoire et Marie-Curie dans la commune de Saint-Ouen.
(Rapporteur : M. Rémi FARGEAS) ADOPTÉE
Exprimés : 39 - Pour : 39
- DL/09/22 Marché à intervenir avec la société Citec Environnement, dans le cadre d'un appel d'offres ouvert européen, relatif à l'acquisition de bacs et conteneurs destinés à la collecte des déchets ménagers et industriels banals et des pièces détachées nécessaires à leur entretien.
(Rapporteur : Mme Morgane GARNIER) ADOPTÉE
Exprimés : 39 - Pour : 39

- DL/09/23 Marché à intervenir avec la société Irise, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre ouvert, relatif à la fourniture, la pose et le raccordement de fibres optiques sur la commune de Saint-Ouen.
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) _____ ADOPTEE
Exprimés : 39 - Pour : 39
- DL/09/24 Avenant n° 1 à intervenir au marché relatif à la maintenance préventive du réseau d'assainissement sur le territoire de la Commune de Saint-Ouen, initialement conclu entre la Commune de Saint-Ouen et la société SARP Île-de-France, et portant transfert au profit de la société Curage Industriel de Gonesse (CIG).
(Rapporteur : Mme Morgane GARNIER) _____ ADOPTEE
Exprimés : 39 - Pour : 39
- DL/09/25 Modification de la délibération n° DL/08/275 du 15 décembre 2008, portant fixation des indemnités versées aux directeurs d'écoles.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTEE
Exprimés : 39 - Pour : 39
- DL/09/26 Rémunération du psychologue chargé de la supervision dans les centres de santé.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTEE
Exprimés : 39 - Pour : 39
- DL/09/27 Création d'un poste du personnel communal afin de faire face à un besoin occasionnel.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTEE
Exprimés : 31 - Pour : 31 - Abstentions : 8 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY (+ mandat), M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE)
- DL/09/28 Création d'un poste de professeur territorial d'enseignement artistique à temps non complet.
(Rapporteur : Mme Nicole AMEDRO) _____ ADOPTEE
Exprimés : 31 - Pour : 31 - Abstentions : 8 (Mme Brigitte ZUCCHIATTI (+ mandat), M. William DELANNOY (+ mandat), M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE)
- DL/09/29 Etat des décisions prises par le maire, en application de la délibération n° DL/08/74 du 7 avril 2008, dans le cadre des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, du n° DC/08/282 au n° DC/09/1.
(Rapporteur : Mme Jacqueline ROUILLON) _____ PRIS
ACTE
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 27 janvier à 1h05.

Les débats du Conseil municipal font l'objet d'un enregistrement sténographique dont la transcription intégrale est consultable au Secrétariat du Conseil municipal, trois semaines après la séance à laquelle elle se rapporte.

Jacqueline ROUILLON

Maire de Saint-Ouen
Conseillère Générale de Seine Saint-Denis

